



**Termes de Référence pour le recrutement d'un consultant  
pour la réalisation d'une Étude diagnostique des besoins  
de la jeunesse à Dar Naim et Sebka**

**Dossier d'appel d'offre**

**Référence : PI262745/EC/SCCF**

**Financé par le Secours Catholique / Caritas France**

**Maître d'ouvrage : Caritas Mauritanie**

**Date limite de remise des offres : le 13 juillet 2026 avant 16h00**

## **Partie1 : informations techniques**

### **1. Contexte et justification**

Caritas Mauritanie, à travers différents projets mis en œuvre ces dernières années, notamment le projet « Engagement Citoyen et Développement Urbain », a développé plusieurs initiatives visant à renforcer la participation citoyenne, l'inclusion économique et l'engagement communautaire des jeunes au niveau local.

Ces interventions ont permis de soutenir des organisations de jeunesse, des groupements communautaires et des coopératives, particulièrement féminines, tout en renforçant la collaboration avec les autorités communales et les acteurs locaux. Elles ont favorisé l'émergence de dynamiques positives en matière de leadership des jeunes, de participation citoyenne et d'initiatives économiques locales.

Cependant, malgré ces acquis, les organisations de jeunes demeurent confrontées à plusieurs défis liés à :

- la structuration organisationnelle ;
- la gouvernance interne ;
- l'accès aux opportunités économiques ;
- la capacité de plaider et d'influence ;
- la coordination entre acteurs locaux.

Dans la perspective de la préparation d'un futur programme d'inclusion économique et citoyenne des jeunes prévu à l'horizon 2027, Caritas Mauritanie souhaite mettre en œuvre une phase transitoire visant à consolider les acquis, renforcer les capacités institutionnelles des acteurs locaux et préparer des initiatives pilotes.

Dans ce cadre, la réalisation d'une cartographie des acteurs apparaît comme une étape stratégique permettant :

- d'identifier les parties prenantes clés ;
- d'analyser leurs rôles, capacités et niveaux d'influence ;
- de comprendre les dynamiques de collaboration existantes ;
- d'identifier les opportunités de synergie et les gaps ;
- de disposer d'une base d'analyse pour la conception du futur programme.

### **2. Objectif général de la mission**

Réaliser une étude diagnostique approfondie des besoins, attentes et contraintes des jeunes dans les zones d'intervention du projet afin d'orienter la conception du futur programme d'inclusion économique et citoyenne des jeunes.

### **3. Objectifs spécifiques**

Le consultant devra notamment :

1. Analyser la situation socio-économique des jeunes dans les zones ciblées ;
2. Identifier les besoins prioritaires des jeunes en matière de :
  - formation professionnelle ;
  - emploi et entrepreneuriat ;
  - insertion économique ;
  - renforcement des capacités ;
  - participation citoyenne ;
  - activités culturelles, sportives et socio-éducatives ;
  - leadership et gouvernance associative.
3. Identifier les principales contraintes et obstacles rencontrés par les jeunes, notamment :
  - l'accès à l'emploi ;
  - l'accès au financement ;
  - l'accès à la formation ;
  - l'accès aux espaces d'expression et de participation ;
  - les difficultés organisationnelles des structures de jeunesse.
4. Analyser les opportunités locales existantes en matière :
  - d'employabilité ;
  - d'entrepreneuriat ;
  - d'innovation locale ;
  - de développement communautaire ;
  - de partenariats institutionnels.
5. Évaluer les capacités et besoins des organisations de jeunesse locales.
6. Formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles pour la préparation du futur programme 2027.

#### **4. Résultats attendus**

Au terme de la mission :

- Une analyse détaillée de la situation des jeunes dans les zones ciblées est disponible ;
- Les besoins prioritaires des jeunes sont identifiés et hiérarchisés ;
- Les contraintes à l'inclusion économique et citoyenne sont analysées ;
- Les opportunités économiques, sociales et institutionnelles sont identifiées ;
- Les capacités des organisations de jeunesse sont évaluées ;
- Des recommandations concrètes sont formulées pour le futur programme d'inclusion des jeunes.

#### **5. Étendue de l'étude**

L'étude concernera notamment :

- les jeunes hommes et femmes ;
- les organisations et associations de jeunesse ;

- les coopératives de jeunes ;
- les jeunes entrepreneurs ;
- les jeunes en situation de vulnérabilité ;
- les autorités locales ;
- les services techniques ;
- les acteurs communautaires ;
- les structures d'appui à la formation et à l'emploi.

Les zones concernées par cette étude sont Dar Naim et Sebkha

## **7. Méthodologie attendue**

Le consultant proposera une méthodologie participative et inclusive combinant des approches quantitatives et qualitatives.

La méthodologie devra inclure, sans s'y limiter :

- Revue documentaire ;
- Enquêtes de terrain auprès des jeunes ;
- Entretiens semi-directifs avec les parties prenantes ;
- Focus groups avec les jeunes et organisations locales ;
- Analyse des besoins et des opportunités ;
- Analyse genre et inclusion ;
- Ateliers de restitution et validation.

Une attention particulière devra être accordée :

- à l'inclusion des jeunes femmes ;
- aux jeunes vulnérables ;
- aux dynamiques locales ;
- à l'approche participative ;
- à la prise en compte des réalités socio-culturelles locales.

## **7. Livrables attendus**

Le consultant devra fournir :

1. Une note méthodologique détaillée incluant :
  - la démarche proposée ;
  - les outils de collecte ;
  - le chronogramme de la mission ;
2. Les outils de collecte des données ;
3. Un rapport provisoire de l'étude diagnostique ;
4. Une présentation PowerPoint des résultats ;
5. Un rapport final intégrant les observations et recommandations ;

Les livrables devront être remis en formats Word, PDF, Excel et PowerPoint.

## **8. Durée de la mission**

La durée estimative de la mission est de **25 à 35 jours ouvrables** à compter de la signature du contrat.

Le calendrier détaillé sera validé avec Caritas Mauritanie.

## **9. Profil du consultant**

Le consultant devra disposer des qualifications suivantes :

### **Qualifications académiques**

- Diplôme supérieur (Bac+5 minimum) en :
  - sciences sociales ;
  - sociologie ;
  - développement local ;
  - économie ;
  - jeunesse et développement ;
  - gouvernance ;
  - ou domaine équivalent.

### **Expérience professionnelle**

- Expérience confirmée dans :
  - les études diagnostiques ;
  - les enquêtes socio-économiques ;
  - les projets jeunesse ;
  - les questions d'emploi et d'insertion ;
  - la gouvernance locale et le développement communautaire.
- Bonne connaissance du contexte mauritanien ;
- Expérience avec les ONG et projets de développement ;
- Excellentes capacités d'analyse et de rédaction en français.

## **10. Critères de sélection**

Les offres seront évaluées sur la base :

- de la compréhension des présents TDRs ;
- de la pertinence de la méthodologie proposée ;
- de l'expérience du consultant ;
- des références de missions similaires ;
- du chronogramme proposé ;
- de l'offre financière.

## 11. Supervision de la mission

La mission sera supervisée par l'équipe projet de Caritas Mauritanie, qui facilitera :

- l'accès à la documentation disponible ;
- la coordination avec les parties prenantes ;
- l'organisation des rencontres et ateliers nécessaires.

### Partie2 : informations sur le marché :

#### 1. Unité Monétaire

L'unité monétaire pour l'exécution du marché objet de la présente consultation est la monnaie mauritanienne en vigueur l'ouguiya (MRU).

#### 2. Documents constitutifs de la Soumission

L'offre présentée par le candidat comprendra sous peine de nullité :

##### a. Une offre financière comprenant :

- ✓ Une lettre de soumission ;
- ✓ Le devis estimatif signé et cacheté ;
- ✓ L'attestation NIF,
- ✓ Le R.I.B pour le compte bancaire,
- ✓ Le délai d'exécution du marché

##### b. Une offre technique comprenant les renseignements suivants :

- ✓ Présentation du soumissionnaire ;
- ✓ La description détaillée de l'offre conformément aux informations techniques (cf. partie 1 : informations techniques) ;
- ✓ Le CV du soumissionnaire ;
- ✓ Les attestations prouvant l'expérience générale et spécifique du soumissionnaire ;
- ✓ Une Note méthodologique décrivant le programme d'exécution, le délai, les méthodes et moyens à mettre en œuvre ;
- ✓ Un planning général des actions établi de manière à respecter les délais contractuels.

#### 3. Validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de 60 jours.

#### 4. Langue des offres

Les offres, la correspondance et les documents associés aux offres échangées entre le soumissionnaire et le pouvoir adjudicateur doivent être rédigés dans la langue de la procédure qui est le français.

#### 5. Taxe et droits divers

Le présent marché est hors taxe, du fait de l'exonération de Caritas à la TVA.

## 6. Remise des offres

Les offres doivent être reçues physiquement avant la date limite précisée. Elles doivent comporter tous les documents spécifiés dans le point sur les « documents constitutifs de la soumission » et être déposées à l'adresse suivante :

Caritas Mauritanie,  
Nouakchott, ILôt O, N°056A à côté du Consulat de Belgique et en face de l'ancien ORCA.  
Tél : +222 42 22 39 00

- Toutes les offres doivent parvenir à l'adresse indiquée au point ci-dessus au plus tard le lundi **13 juillet 2026 avant 16h00**. Une liste d'émargement est utilisée pour enregistrer les offres à leur date de réception.
- Toutes les offres, y compris les annexes, ainsi que toutes les pièces justificatives doivent être présentées sous enveloppe scellée comportant uniquement :

**Caritas Mauritanie,**

**Appel d'offre référence : PI262745/EC/SCCF**

### **A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des offres**

*« Nom du soumissionnaire »*

Les offres techniques et financières doivent être placées dans une seule enveloppe scellée. Une version information sur clé USB est déposée dans l'enveloppe.

- **Date et heure limite de réception des offres**

Les offres sont déposées au plus tard le lundi **13 juillet 2026 avant 16h00**. Une liste d'émargement est utilisée pour enregistrer les offres à leur date de réception.

**Toute offre présentée après cette date ne sera pas considérée.**

**NB : Les candidats sont invités à mentionner leur adresse e-mail pour recevoir ensuite la publication des résultats.**

Les candidats ayant déposés leurs propositions sont invités, le **mardi 14 juillet 2026 à 10h00, à l'ouverture des plis** à la Direction de Caritas. Chaque candidat ou représentant de candidat présente son offre financière. En l'absence d'un candidat, son offre financière sera présentée par un membre de la commission des marchés de Caritas.

## 7. Evaluation et comparaison des offres

L'analyse et l'évaluation des offres techniques se feront sur la base des critères de qualifications suivants :

- Expérience du prestataire : attestations d'exécution de marchés
- Equipe technique : liste du personnel, CV et diplômes
- Une Note méthodologique décrivant les travaux à entreprendre

- Planning de travaux
- Délais d'exécution

Pendant la période allant de l'ouverture des propositions à l'attribution du marché, les candidats s'abstiennent de prendre contact avec l'autorité contractante sur toute question en rapport avec leurs propositions. Toute tentative d'influencer l'autorité contractante quant à l'examen, l'évaluation ou le classement des Propositions ou toute recommandation visant à influencer l'attribution du marché peut entraîner le rejet de la proposition du Candidat.

La sélection se fera sur la base du rapport qualité coût. Une phase de négociation est possible avec les candidats, suivant l'ordre du classement, pour conclure un accord.

### **8. Budget de l'activité**

Le budget maximum disponible pour cette activité est quatre-vingt-dix mille ouguiyas (90.000 MRU).

Les candidats sont invités à ne pas dépasser le budget disponible.

### **9. Attribution du marché**

NB : le marché est attribué dans la limite du budget disponible.

L'offre technique sera notée sur 60 points et l'offre financière sera notée sur 40 points et l'ensemble des deux seront sur 100 points.

Les offres qui ont passé l'évaluation technique passeront à la phase suivante.

Lors de l'évaluation finale, les offres économiques seront notées de la plus haute à la plus basse, l'offre la plus économique obtenant 40 points et la note des autres diminuant en fonction de la valeur pondérée de cette base.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura obtenu la note globale la plus élevée à l'issue de l'évaluation technique et économique.

### **10. Modalité de paiement**

- Avance de démarrage des travaux à 40% du montant du marché au lancement de la mission (après signature du contrat de marché).
- Paiement du reliquat 60% après validation des livrables.

### **11. Delai d'exécution**

35 jours au maximum.

## **12. Retards et pénalités**

En cas de non-respect des délais fixés ci-dessus, pour l'exécution des travaux, l'Entrepreneur est passible de pénalités dont le montant est de : 1/2.000 par jour de retard du montant du contrat.

Le montant maximum des pénalités est plafonné à 10% du montant du marché, au-delà, le contrat est passible d'être résilié.

## **13. Transparence**

Tout candidat ayant présenté une offre infructueuse pourra demander par écrit à Caritas une explication quant aux motifs pour lesquels son offre n'a pas été retenue. Caritas répondra par écrit au candidat dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la date de réception de sa demande.

## **14. Négociation**

Dans l'hypothèse où toutes les offres sont au-dessus du budget disponible, Caritas se réserve alors le droit d'entrer en négociation avec les candidats, selon l'ordre de classement issu de l'évaluation des offres (c'est-à-dire, d'abord le candidat classé premier, plus s'il le faut, les suivants).

## **15. Annulation de la procédure d'appel d'offres**

En cas d'annulation d'un appel d'offres, les soumissionnaires sont informés par email par Caritas. Lorsque l'appel d'offres est annulé avant la séance d'ouverture des offres, les enveloppes non ouvertes et scellées sont retournées aux soumissionnaires.

L'annulation peut intervenir dans les cas suivants :

- Lorsque l'appel d'offres est infructueux, c'est-à-dire lorsque aucune offre méritant d'être retenue sur le plan qualitatif et/ou financier n'a été reçue ou lorsqu'il n'y a pas eu de réponse ;
- lorsque les éléments techniques ou économiques du projet ont été fondamentalement modifiés ;
- lorsque des circonstances exceptionnelles ou de force majeure rendent impossible la mise en œuvre normale du projet ;
- lorsque toutes les offres conformes sur le plan technique excèdent les ressources financières disponibles et que la phase de négociation n'a pas abouti ;
- lorsqu'il y a eu des irrégularités dans la procédure, ayant notamment empêché une concurrence loyale ;
- L'adjudication n'est pas conforme au principe de bonne gestion financière.

Le pouvoir adjudicateur ne sera en aucun cas tenu de verser des dommages-intérêts, incluant sans restriction des dommages-intérêts pour manque à gagner, liés à l'annulation d'un appel d'offres, quand bien même le pouvoir adjudicateur aurait été informé de la possibilité de dommages-intérêts. La publication d'un avis d'appel d'offres n'engage nullement le pouvoir adjudicateur à mettre en œuvre le programme ou le projet annoncé.